

Quel est le rôle de la forêt privée?

Indicateurs

- Montants investis dans le soutien à la forêt privée
- Évolution du volume de bois récolté par groupe d'essences

Pourquoi est-ce important?

Les forêts privées représentent 17 % de l'ensemble de la superficie forestière productive du Québec. Elles sont partagées par près de 134 000 propriétaires. Majoritairement concentrées au sud de la province, les forêts privées bénéficient d'un climat doux et de sols fertiles. Elles sont aussi localisées près des communautés et des usines de transformation des bois. Ces forêts sont accessibles et productives, ce qui les rend propices à l'aménagement forestier. C'est pourquoi elles génèrent annuellement plus de 21 % des volumes de bois récoltés au Québec. Actuellement, moins de 50 % de la possibilité forestière de la forêt privée serait récoltée (FPFQ, 2019). Il est donc théoriquement possible d'augmenter la récolte de bois en forêt privée. La production de bois de chauffage et de produits de l'érable ainsi que la récolte de petits fruits sauvages et de champignons constituent également des activités importantes dans les forêts privées, tout comme la chasse, la pêche et les autres activités de plein air.

Que mesurons-nous?

Les sommes investies par le gouvernement sont mesurées par différents suivis budgétaires et sont disponibles dans différents rapports publiés sur Internet. Les données de volume de bois récolté proviennent des syndicats et offices de producteurs forestiers et sont compilées par la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Résultats

L'État québécois investit annuellement environ 82 M\$ dans le soutien à la forêt privée (tableau 1). Ce soutien financier contribue, notamment, à la réalisation de scénarios sylvicoles chez les propriétaires engagés dans l'aménagement de leurs boisés.

Tableau 1. Sommes investies par l'État en forêt privée – période 2018-2023

Sommes investies par l'État en forêt privée (M\$)								
Année	PAMVFP ¹	Autres programmes ²	Remboursement des taxes foncières ³	Financière agricole ⁴	Protection des forêts ⁵	Production de plants ⁶	Inventaire forestier ⁷	Total
2018-2019	28,5	10,0	14,6	0,7	1,8	10,0	2,2	68
2019-2020	28,5	14,7	14,7	0,6	1,2	10,6	2,6	73
2020-2021	28,5	19	14,7	0,6	2,5	12,3	1,9	79
2021-2022	28,9	25,8	13,9	0,6	3,3	15,5	1,6	90
2022-2023	28,9	24,2	13,5	0,6	15,3	17,3	0,4	100
Total général	143,3	93,7	71,4	3,2	24,1	65,7	8,7	410

La récolte du bois en forêt privée permet de livrer en moyenne 6,3 Mm³ par année aux usines de transformation (tableau 2). Ce volume exclut la récolte de bois de chauffage, estimée à 1,8 Mm³ annuellement.

Tableau 2. Volume de bois récolté par groupe d'essences en forêt privée – période 2018-2023

Évolution du volume de bois récolté par groupe d'essences (m ³)					
Année	Sapins, épinettes, pins gris	Autres résineux	Feuillus mélangés	Peupliers	Total
2018	4 112 600	476 300	697 200	1 124 700	6 410 800
2019	4 002 091	529 857	633 010	1 271 802	6 436 760
2020	4 131 600	423 700	570 600	1 033 300	6 159 200
2021	4 404 900	387 900	598 900	1 299 100	6 690 800
2022	3 803 600	406 300	612 400	1 152 200	5 974 500
Total général	20 454 791	2 224 057	3 112 110	5 881 102	31 672 060

L'évolution du volume de bois récolté en forêt privée est stable. Les conditions des marchés, les aides financières offertes aux propriétaires de boisés et l'évolution du portrait des propriétaires forestiers sont autant de facteurs expliquant les variations des volumes récoltés par groupe d'essences. Il est important de noter que les facteurs de conversion utilisés par les différents syndicats et offices de producteurs de bois pour produire les données du volume de bois récoltés peuvent varier d'une région à l'autre. De plus, ces volumes excluent la récolte de bois de chauffage ainsi que les volumes de bois récoltés par les grands

¹ Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées du MRNF.

² Autres programmes ponctuels du MRNF.

³ Remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers.

⁴ Programme de financement forestier de la Financière agricole du Québec.

⁵ Programme de protection contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette pour la petite forêt privée du MRNF.

⁶ Investissement du MRNF dans la production de plants destinés à la forêt privée.

⁷ Investissement du MRNF en forêt privée dans le cadre des produits intégrés de l'inventaire écoforestier du Québec méridional.

propriétaires privés, qui sont transformés à leurs propres usines. Ces derniers volumes incluent les livraisons hors Québec.

Référence

Fédération des producteurs de bois du Québec (FPFQ), 2019. « Utilisation de la possibilité de récolte en forêt privée et opportunités », [en ligne] [Utilisation de la possibilité de récolte en forêt privée et opportunités - Fédération des producteurs forestiers du Québec \(foretprivee.ca\)](https://foretprivee.ca) (consulté le 7 août 2023).